

Bulletin
municipal

le Parisvillois



VOL. 01 • N° 76 JUIN - JUILLET - AOÛT 2026

Parisville en mode estival

Crédit photo: Julie Gagnon



Déchets
1, 15 et 29 juin
13 et 27 juillet
10 et 24 août



Recyclage
8 et 22 juin
6 et 20 juillet
3, 17 et 31 août



**Matières
compostables**
Collecte
hebdomadaire



**Conteneur de déchets
de construction**
à la fin septembre au
coin des rues de la Rochelle
et du Terrain-de-Jeu.



Maire

Monsieur René Guimond

Conseillère, siège #01

Madame Stéphanie Gendron

Conseiller, siège #02

Monsieur Dany Boucher

Conseiller, siège #03

Monsieur Jean-François Bienvenue

Conseiller, siège #04

Monsieur Samuel Castonguay

Conseiller, siège #05

Monsieur Jason Tousignant

Conseiller, siège #06

Monsieur Stéphane Boutin

Directeur général et greffier-trésorier

Renaud Labrecque

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

Karine Paquet

Agente de bureau & réceptionniste

Amélie Grimard

Inspecteurs municipaux

Jean Lépine

Jean-Paul Demers

Inspection en bâtiment

Émission permis et certificats

819 292-2222 poste 3

inspecteur@municipalite.parisville.qc.ca

Bureau municipal

1170, rue du Terrain-de-Jeu

Parisville (Québec) G0S 1X0

819 292-2222

info@municipalite.parisville.qc.ca

www.municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : 13h30 à 15h00

Mercredi : 18h30 à 20h00

819 292-2222 poste 7

Office municipal d'habitation au coeur du Québec :

Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Vendredi de 8h30 à 12h00

819 367-2166

direction@omhcdq.com

Fabrique

819 292-2222 poste 6

fab@municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture Bureau de poste :

Lundi, mardi et jeudi : 9h30 à 12h15 et 14h15 à 15h30

Mercredi : 9h30 à 12h15 et 16h00 à 18h30

Vendredi : 9h30 à 12h15

819 292-3239



Bonjour à toutes et à tous !

Voici ces quelques lignes afin de vous résumer les dernières rencontres auxquelles j'ai assisté dans les derniers mois.

À la MRC, nous sommes présentement en réflexion concernant une éventuelle association avec deux compagnies œuvrant dans le domaine des panneaux solaires. En effet, le gouvernement nous donne la possibilité de procéder à l'installation de ce genre d'énergie. Deux sites se situant dans le parc industriel ont été retenus.

Il s'agit, pour le premier, du site d'enfouissement de l'ancienne usine Olin. Ce site est fermé et colmaté depuis plusieurs années. Il serait pratique puisqu'aucun autre projet ne peut se faire à cet endroit. Il est aussi situé près du centre de distribution électrique.

Le deuxième choix se situe sur les lots appartenant au groupe forestier Nicolet-Yamaska. Plus exactement situé à l'endroit de la carrière, en face de l'ancienne usine Laprade.

Ces deux projets ont été soumis et sont en attente de réponses de la part du gouvernement.

Plusieurs autres dossiers sont en cours à la MRC : un plan de climat devant être effectué à moyen terme, révision de notre plan de mesure d'urgence pour le service des incendies, l'identification des milieux humides de la MRC. De plus, nous travaillons à renouveler notre image de la MRC : un sondage à cet effet a circulé sur internet dans les dernières semaines. J'espère que vous y avez répondu !

Enfin, au moment d'écrire ces lignes, les travaux des infrastructures de la rue Principale devraient être débutés. La durée de ceux-ci devrait être d'une période de 15 à 18 semaines. La patience de tous sera importante. Une fois cette période passée, nous devrions être tranquilles pour un bon moment.

Pour terminer, je souhaite à toutes et à tous de passer un excellent été. Je nous souhaite beaucoup de soleil et de temps chaud afin de faire nos activités estivales dans la joie et la bonne humeur.

Excellent été !

René Guimond, maire

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL : 2 JUIN - 7 JUILLET - 4 AOÛT

Ces séances se tiennent
à la salle du conseil située
au 1170, rue du Terrain-de-Jeu
à 19h30.

(Les portes ouvrent à 19h25)

Les procès-verbaux des séances
du conseil sont disponibles via le
site internet de la municipalité au
www.municipalite.parisville.qc.ca
sous l'onglet
«administration municipale».



Merci à nos organismes et collaborateurs
sans qui ce bulletin municipal ne pourrait
être un succès!

est un bulletin d'information publié quatre fois par année par la Municipalité de Parisville.
Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Parisville. Il paraît en mars, juin,
septembre et décembre.

Date de tombée pour vos articles: **10 février / 10 mai / 10 août / 10 novembre**

Faites parvenir à: info@municipalite.parisville.qc.ca

Coordonnateurs:

**Renaud Labrecque, Karine Paquet
et Amélie Grimard**

Montage et conception graphique:

Les Publications Municipales - 1 877 553-1955



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Début des travaux sur la route principale

➤ Informations importantes aux citoyens

La municipalité souhaite vous informer que les travaux de réfection de la route Principale débiteront très bientôt. Bien que ce projet représente une excellente nouvelle pour notre communauté et permettra enfin la réfection des trois conduites souterraines; aqueduc, égout et pluvial, il s'agit également d'un projet qui est dans les cartons depuis plusieurs années. Disons que le cheminement du dossier auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a été particulièrement inhabituel dans les derniers mois.

En effet, nous avons été avisés à la toute dernière minute, soit seulement six jours ouvrables avant l'octroi du contrat, que les autorisations nécessaires seraient finalement délivrées afin de permettre la réalisation des travaux dès cet été. En temps normal, les délais administratifs liés à l'obtention des autorisations ministérielles sont de plusieurs mois et tous les éléments indiquaient qu'il serait impossible de réaliser le projet en 2026.

Cette situation comporte évidemment des avantages, puisque les travaux pourront être effectués. Toutefois, il y a également un revers à la médaille : le très court délai accordé à la municipalité pour préparer l'ensemble du dossier, coordonner les intervenants et surtout transmettre une information complète aux citoyens afin de leur permettre de bien s'adapter aux impacts du chantier.

À ce jour, la première rencontre officielle de chantier a eu lieu le jeudi 21 mai dernier avec l'ensemble des intervenants. Selon l'échéancier actuel, les travaux devraient débuter dans la semaine du 8 juin. L'installation du réseau temporaire d'aqueduc doit, quant à elle, être réalisée durant la semaine précédente.

Durant les travaux, deux chemins de détour différents seront mis en place selon le tronçon en chantier. Plusieurs éléments demeurent toutefois en discussion avec l'entrepreneur et le MTMD, notamment concernant certaines séquences de travaux et les modalités de circulation. La municipalité est donc encore en attente de certaines confirmations officielles avant de pouvoir transmettre l'ensemble des informations finales aux citoyens.

Considérant ces délais très serrés, une séance d'information publique sera tenue au moment du début des travaux afin de présenter le déroulement du chantier, les détours prévus, les impacts temporaires et répondre aux questions des citoyens.

Nous serons en mesure de transmettre davantage d'information lors de la présentation prévue dans les prochaines semaines dans le cadre du lancement officiel du chantier. En temps normal, cette rencontre aurait été tenue

avant le début des travaux. Toutefois, dans le contexte actuel, plusieurs éléments demeurent susceptibles de changer dans les prochains jours. Il serait donc irresponsable de transmettre dès maintenant des informations qui pourraient être modifiées rapidement et ainsi créer de la confusion auprès des citoyens.

Je suis pleinement conscient que cette situation est loin d'être idéale pour plusieurs d'entre vous, particulièrement en raison du peu de temps disponible pour planifier les ajustements

nécessaires. Soyez assurés que l'administration municipale travaille activement avec tous les intervenants afin de limiter autant que possible les impacts sur votre quotidien et de transmettre les informations dès qu'elles seront confirmées.

Nous vous remercions sincèrement votre compréhension, votre patience et votre collaboration dans le cadre de ce projet majeur pour notre municipalité.

Renaud Labrecque, directeur général



C'est le 29 juin que débutera le camp de jour 2026 pour une durée de sept semaines. Du lundi au jeudi jusqu'au 13 août, les jeunes de Parisville et Deschailons-sur-Saint-Laurent vivront des expériences inoubliables ainsi que des activités diversifiées. Le mandat de nos animateurs; faire vivre un été formidable à tous les jeunes participants.

L'équipe d'animateurs sera composée de trois jeunes Parisvillois motivés et créatifs. Premièrement, Sarah-Lee Aubé, alias Slush, sera de retour pour une troisième année avec nous. Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur son expérience auprès des enfants. Elle sera un guide précieux pour les deux nouveaux animateurs dans

l'équipe. Se joint à elle Théo Castonguay, jeune homme dynamique, sportif, créatif, très impliqué dans le milieu scolaire et même lors de la Fête automnale. Théo est jovial et c'est très agréable de le côtoyer. Maintenant au tour de vous présenter Charlyne Tousignant, travaillante, elle décide de faire du camp de jour son emploi d'été, car elle adore les enfants. À l'école elle est impliquée au niveau du sport et socialement aussi. Souriante, organisée, créative et dynamique, elle complète à merveille notre équipe.

Espérons que l'été 2026 soit teinté de plaisirs, de nouveaux apprentissages, de belles amitiés et de souvenirs précieux pour tous.

Prendre note qu'à ce jour il reste quelques places de disponibles pour combler nos groupes. Si vous êtes intéressés par ce service, n'hésitez pas communiquer avec moi au 819-292-2222 poste 1 pour l'inscription.

Amélie Grimard, coordonnatrice du camp de jour

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Maximum
de 3 m³
par adresse
2x/année

Procédure :

- Pour faire une demande de collecte, remplissez le [formulaire de collecte d'encombrants](#) sur mrclotbiniere.org ou appelez Info-Collectes.
- Par la suite, un avis de collecte vous sera transmis par message texte (SMS) 48 heures avant la collecte.
- Placez les encombrants à l'extérieur (près de la maison ou dans la cour), de préférence après la réception de l'avis de collecte.
- Ne déposez pas les articles en bordure de rue.
- Seules les matières acceptées seront ramassées.



mrclotbiniere.org



RecycleLaval
Solutions écoresponsables



Info-Collectes
367 447-0311

CONTENEUR DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Exclusivement réservé aux citoyens de Parisville

Disponible à l'angle des rues de la Rochelle et du Terrain-de-Jeu à la fin septembre.



Matériaux acceptés : bois, revêtement extérieur, revêtement toiture, plastique, verre, métal, gypse, brique/béton, asphalte, agrégat, bardeaux, laine minérale, mélamine.

ATTENTION, ne sont PAS des matériaux de construction : Les meubles rembourrés, les tapis, les matelas, etc.

FÊTE AUTOMNALE LE 19 SEPTEMBRE 2026

Réservez votre date et restez à l'affût, les détails suivront sous peu!



MODIFICATION DE TROTTOIR ET BORDURE DE RUE

Règlement 395-2022

Nous vous rappelons que les personnes mandatées par la municipalité sont les seules autorisées à effectuer des travaux de réparation ou de modification de trottoir et de bordure de rue publique.

Le propriétaire qui désire que soit faite une modification à un trottoir ou à une bordure de rue adjacent à sa propriété doit faire une demande écrite à cette fin au bureau municipal.

Toute modification de trottoir ou de bordure de rue doit être conforme aux règlements municipaux et n'affecter aucun autre élément d'infrastructure.

Il n'y a aucun frais dans les cas suivants :

- 1° lors de la réfection d'un trottoir ou d'une bordure de rue;
- 2° lors de la construction du premier bâtiment sur un lot vacant alors qu'il n'y existe aucun abaissement de trottoir ou de bordure de rue.

SYSTÈME D'ALERTE MUNICIPALE

Êtes-vous inscrit à notre système d'alerte municipale? Nous avons remarqué qu'il manque plusieurs citoyens sur notre liste. Nous vous rappelons que ce moyen est très efficace pour vous aviser rapidement en cas d'urgence. Bris d'aqueduc, avis d'ébullition et plus encore, c'est la manière la plus rapide de rejoindre les gens concernés. Pour vérifier si vous êtes bien sur notre liste, veuillez communiquer avec nous au 819 292-2222 poste 1.

SERVICE D'INSPECTION EN BÂTIMENT

PISCINES

Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Adopté en 2010, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples, telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité. Il prévoit qu'un permis municipal est requis pour les travaux relatifs à la construction d'une piscine et de ses installations, comme une terrasse, une plateforme ou une enceinte.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) confirme que les propriétaires de piscines résidentielles installées avant le 1er novembre 2010 auront désormais jusqu'au 30 septembre 2027 pour se conformer aux normes de sécurité du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

Considérant le contexte actuel et que l'échéance liée aux obligations de conformité du Règlement arrive à échéance bientôt, les propriétaires concernés sont invités à faire les travaux le plus tôt possible afin de réduire les risques d'accident. Nous vous rappelons que la Municipalité entreprendra une tournée d'inspection lors de la période estivale 2026.

Rappelons qu'en 2021, la réglementation applicable aux piscines résidentielles, qu'elles soient creusées, semi-creusées ou hors terre, a été renforcée en y assujettissant les piscines auparavant exemptées. Veuillez noter que les piscines démontables et/ou gonflables y sont également assujetties.

Pour en savoir davantage sur les mesures de sécurité à respecter lors de l'aménagement d'une piscine résidentielle ou pour une installation existante, il est possible de visiter le www.quebec.ca/piscinesresidentielles. Des outils de communication s'y trouvent.

Pour toute question concernant l'installation sécuritaire de leur piscine, les propriétaires sont invité(e)s à communiquer avec l'inspecteur en bâtiment aux coordonnées ci-dessous.

PERMIS ET CERTIFICATS

Vous prévoyez profiter de la belle saison pour effectuer des travaux? Avez-vous votre permis? Un permis est requis pour tous travaux de rénovation, de construction, de démolition, d'agrandissement, d'installation d'une piscine, etc.

Pour obtenir votre permis, vous devez remplir le formulaire de demande de permis. Ce dernier est disponible de façon interactive sur notre site internet au www.municipalite.parisville.qc.ca/permis et au bureau municipal. Une fois rempli, vous devez le retourner à l'inspecteur municipal. Prenez note qu'un permis peut prendre jusqu'à 30 jours avant d'être délivré!

Pour toute demande d'information à ce sujet contactez l'inspecteur en bâtiment aux coordonnées ci-dessous.

ENTRETIEN DES TERRAINS

Nous souhaitons vous rappeler vos obligations en matière d'entretien des propriétés, telles que prévues au Règlement général harmonisé numéro RM 2019.

À l'intérieur du périmètre d'urbanisation, la tonte du gazon doit être effectuée au moins quatre fois par année, avant le 1er juin, juillet, août et septembre, et la végétation ne doit pas dépasser 30 cm de hauteur; la présence de broussailles, d'herbe à pucès, d'herbe à poux ou de toute autre mauvaise herbe est également interdite (art. 21).

Il est aussi interdit de laisser sur un immeuble de la ferraille, des déchets, des matériaux de construction hors conteneur, des ordures ménagères, un véhicule non immatriculé ou hors d'usage, de l'eau stagnante ou contaminée, ainsi que des insectes ou rongeurs nuisibles (art. 24 à 32).

Le bois entreposé sur un terrain doit être destiné au chauffage et cordé selon les normes du Code national de prévention des incendies (art. 29), et tout arbre ou arbuste présentant un danger pour la voie publique ou nuisant à la visibilité des conducteurs doit être élagué ou retiré (art. 22-23).

Le non-respect de ces dispositions expose le contrevenant à une amende de 100 \$ à 300 \$, chaque journée de non-conformité constituant une infraction distincte (art. 41). Nous vous remercions de votre collaboration et demeurons disponibles pour toute question.

POULES EN PÉRIMÈTRE URBAIN

La réglementation actuelle permet l'élevage de quatre (4) poules maximums par terrain en périmètre urbain. Tout coq est interdit.

Toutefois, plusieurs consignes doivent être respectées, par exemple :

- la distance minimale de deux (2) mètres par rapport à toute ligne de terrain;
- les spécifications concernant le poulailler et sa localisation;
- les poules doivent être gardées à l'intérieur du poulailler entre 22h00 et 7h00;
- La vente d'œufs, de viande, de fumier, de poules, de poussins et autres produits dérivés est prohibée.

Nous vous invitons à contacter le service d'inspection en bâtiment afin d'obtenir plus de détails ou encore à consulter le règlement de zonage (règlement #308-2011 et ses modifications) qui est disponible sur le site internet de la MRC de Bécancour.

Si l'élevage de poules en périmètre urbain comporte des avantages, il peut aussi engendrer des problèmes. Il importe de bien vous informer avant d'entreprendre un tel projet.

Antoine Tardif
Inspecteur en bâtiment et environnement
inspecteur@municipalite.parisville.qc.ca
819 292-2222 poste 3

SITE DES RÉSIDUS VERTS

Situé sur la route à la Laine

Voici un rappel important concernant les règles applicables au site des résidus verts :

DÉPÔT MUNICIPAL DES RÉSIDUS VERTS

À L'USAGE EXCLUSIF DES RÉSIDENTS DE PARISVILLE



Résidus verts ACCEPTÉS

- Branches d'arbres et rameaux de cèdre (de moins de 12 mm de diamètre et d'une longueur maximale de 1,5 m)
- Copeaux et sciure de bois
- Feuilles
- Herbe coupée
- Mauvaises herbes
- Paille et foin
- Végétaux sains ou malades
- Tourbe et terre (Terre attaché à la tourbe)
- Végétaux sains ou malades, plantes d'intérieur (Terre attaché aux végétaux)



Résidus REFUSÉS

- Déchets de toutes sortes
- Animaux morts
- Arbres et branches (de plus de 12 mm de diamètre et d'une longueur dépassant 1,5 m)
- Bois d'oeuvre et matériaux de construction
- Litière souillée ou excréments d'animaux
- Matières recyclables
- Cendre et poussière
- Résidus domestiques dangereux
- Terre et sable
- Sacs de plastique (y compris les sacs biodégradables ou compostables)



**SOURIEZ,
ON VOUS REGARDE!**

Les contrevenants sont passibles d'une amende

Des questions sur les collectes?

Communiquez avec

INFO-COLLECTES



367 447-0311



infocollectes@mrclotbiniere.org



www.mrclotbiniere.org/collectes



ENSEMBLE POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL À PARISVILLE

À Parisville, la cohabitation harmonieuse entre citoyens et animaux de compagnie est une responsabilité partagée. C'est pourquoi la municipalité confie à la SPA Mauricie le mandat d'agir à titre de refuge municipal et d'assurer l'application du Règlement municipal sur la garde des animaux.

Au quotidien, la SPA Mauricie intervient pour récupérer les animaux errants ou perdus, traiter les signalements, accompagner les citoyens dans leurs obligations et veiller au respect de la réglementation. Notre rôle est à la fois préventif, éducatif et essentiel au maintien d'un milieu de vie sécuritaire et respectueux pour tous.

L'enregistrement : un petit geste, une grande différence

Faire enregistrer son chien ou son chat est obligatoire, mais surtout, c'est un geste simple qui peut faire toute la différence. Un animal enregistré peut être rapidement identifié et retourné à sa famille en cas de fugue.

Bonne nouvelle : l'enregistrement se fait en ligne, en quelques minutes :

<https://spamauricie.com/formulaires/19/enregistrement-des-chats-et-des-chiens/>

Tarification annuelle (pour tous les territoires desservis) :

- Chat non stérilisé : 60 \$
- Chat stérilisé (avec preuve) : 40 \$
- Chien non stérilisé : 60 \$
- Chien stérilisé (avec preuve) : 40 \$
- Chien-guide : enregistrement obligatoire, sans frais

Une preuve de stérilisation est requise pour bénéficier du tarif réduit.

Être un gardien responsable

Être gardien d'un animal, c'est s'engager. Tenir son chien en laisse dans les lieux publics, ramasser les excréments, éviter les nuisances sonores, offrir des soins vétérinaires appropriés et veiller à la sécurité de son animal sont des gestes simples qui contribuent à une municipalité plus agréable pour tous.

En respectant la réglementation et en collaborant avec la SPA Mauricie, chaque citoyen contribue au bien-être animal et à la qualité de vie à Parisville.

SPA[®]
Mauricie

Nous joindre

Téléphone : 819 376-0806

Courriel : client@spamauricie.com

Adresse : 5000, boul. Saint-Jean
Trois-Rivières (Québec) G9B 0N4

FEUX D'ARTIFICE

Le beau temps et les vacances d'été vous donneront peut-être l'envie d'allumer des feux d'artifice dans votre cour arrière.

Sachez qu'il est important d'en informer la municipalité.

Cette simple précaution pourrait vous éviter la visite du Service incendie ou même de la Sûreté du Québec.

Dans tous les cas, n'oubliez pas, le premier responsable, C'EST VOUS!

N'oubliez pas que la date du 2^e versement pour les taxes municipales est le **15 juin**.



DÉCHETS DANS LES RUES, HERBES HAUTES, ETC.

La belle saison commence et nous pensons qu'il est nécessaire de vous rappeler les articles 18 et 21 du règlement général harmonisé RM 2019 :

Article 18_Dépôt de déchets dans des endroits interdits ou dans les cours d'eau

Constitue une nuisance et est prohibé, le fait de jeter ou de déposer dans un endroit public (voies publiques, trottoirs, pistes multifonctionnelles, stationnements...) de même que dans les cours d'eau, les fossés ou sur les rives ou en bordure de ceux-ci :

- des cendres, des mégots, du papier, des déchets, des immondices, des rebuts, des ordures, des animaux morts, des détritiques ou toute autre matière semblable;
- un arbre mort, des feuilles mortes, des branches mortes, sauf en bordure de rue en période de ramassage de branches et d'arbres par la municipalité;
- tout objet ou contenant de métal ou de verre, brisé ou non;
- des huiles, de la graisse, du goudron d'origine minérale ou tout liquide contenant l'une de ces substances;
- de l'essence, du benzène, du naphthé, de l'acétone, de la peinture, des solvants ou autres matières explosives ou inflammables;
- de la boue, de la terre, du gravier, des roches, du sable, du gazon, de l'herbe coupée, de la neige, de la glace ou autres substances semblables, même dans le cas où ces substances proviennent d'un véhicule routier ou d'une partie de celui-ci.

Article 21_Broussailles, mauvaises herbes et végétations

À l'intérieur du périmètre d'urbanisation, constitue une nuisance et est prohibé, le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un lot ou d'un terrain, de laisser pousser sur ce lot ou terrain, des branches, des broussailles ou des mauvaises herbes.

Pour l'application et le respect de l'alinéa précédent, la tonte du gazon doit obligatoirement être faite quatre fois l'an, avant le premier jour de chacun des mois de juin, de juillet, d'août et de septembre de chaque année.

Constitue une nuisance et est prohibée, la présence sur un immeuble de broussailles, d'herbes ou de gazon excédant la hauteur de 30 centimètres, d'herbe à puces, d'herbe à poux, de tout autre type de mauvaises herbes.

BIBLIOTHÈQUE des Grands champs

L'été approche à grands pas. Qui dit été dit vacances, et qui dit vacances dit moments de détente... idéalement accompagnés d'un bon livre sur le patio. Ça tombe bien: un nouvel arrivage de titres fera son entrée sur nos tablettes dès la mi-juin. Vos bénévoles s'affairent déjà à les mettre en valeur pour vous. Vous avez des suggestions ou des envies particulières? N'hésitez surtout pas à nous en parler : nous pouvons commander vos coups de cœur.

Les vacances sont aussi synonymes de découvertes. Saviez-vous que votre bibliothèque met à votre disposition deux cartes Accès musée? Elles permettent à une famille (2 adultes et 3 enfants de 17 ans et moins) de visiter gratuitement plusieurs musées de la Mauricie et du Centre du Québec. Consultez notre publicité pour connaître la liste complète des établissements participants.

Le Club de lecture d'été TD revient encore cette année pour nos jeunes du primaire, avec trois belles rencontres au programme (tous les détails dans notre publicité).

Vous êtes de nouveaux résidents dans notre charmante municipalité? Venez vous inscrire sans tarder à votre bibliothèque municipale. C'est gratuit, et nous saurons vous accompagner dans vos envies d'évasion littéraire.

Nous tenons également à souligner la magnifique prestation de la chanteuse conteuse Mandolynne et de l'autrice Nancy Montour, qui ont su charmer notre public familial lors de notre dernière activité à thématique « camping ». Merci aux familles présentes pour leur participation enthousiaste.

Le Réseau Biblio procède actuellement à une mise à jour de son système informatique afin d'améliorer encore l'efficacité de ses services. Merci de votre patience si vous voyez vos bénévoles en plein apprentissage.

Toute l'équipe souhaite la bienvenue à notre nouvelle bénévole, Aglaé Perreault, qui se joint à nous pour le plus grand bonheur de tous.

Veuillez noter que vos bénévoles seront en congé durant les vacances de la construction, soit du 19 juillet au 1^{er} août inclusivement.

Au plaisir de vous voir, ou de vous revoir très bientôt.

Julie Gagnon, bénévole

Voici quelques nouveautés dans notre collection locale :



CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

Ta bibliothèque t'invite à te joindre au Club de lecture d'été TD le 30 juin et les 7 et 14 juillet de 13h30 à 14h30.

Pourquoi : pour vivre des activités littéraires amusantes et captivantes/pour découvrir de nouveaux livres et de nouveaux auteurs

Pour qui : pour les enfants de 4 ans à 12 ans. Tu es inscrit au camp de jour? Pas de problème! Un moniteur aura la responsabilité d'apporter le groupe inscrit à la bibliothèque au bon moment.

Pour t'inscrire : des feuilles d'inscription seront distribuées à l'école Le Phare en juin à tous les élèves de Parisville via le sac à dos. Tu peux aussi passer à la bibliothèque lors des heures d'ouverture pour remplir ta feuille d'inscription.

L'aventure commence bientôt! Nous t'attendons!



CARTE ACCÈS-MUSÉE

La carte accès-musée permet aux familles (2 adultes et 3 enfants de 17 ans et moins) d'accéder gratuitement à des musées de la Mauricie et du Centre-du-Québec. La carte accès-musée se réserve et s'emprunte à la bibliothèque comme un livre ; le prêt de la carte est gratuit et dure jusqu'à 2 semaines. La carte peut être empruntée plus d'une fois.

Pour profiter pleinement de la carte accès-musée :

1. Empruntez la carte à votre bibliothèque;
2. Consultez la liste des musées participants et sélectionnez en famille celui ou ceux que vous souhaitez visiter;
3. Appelez le ou les musées pour réserver votre visite.
4. Vivez d'agréables moments en famille! *Gratuit en tout temps

Liste des musées :

Boréal	(819) 372-4633
Espace Pauline-Julien*	(819) 693-2627
Centre d'exposition Léo-Ayotte*	(819) 539-1888 poste 232
Centre d'exposition Raymond-Lasnier*	(819) 372-4614
Cité de l'Énergie	(819) 536-8516
Musée POP	(819) 372-0406
Domaine seigneurial Sainte-Anne	(418) 325-3522
Centre d'exposition Raymond-Lasnier*	(819) 372-4614
Vieux presbytère de Batiscan	(418) 362-2051
Musée des Ursulines	(819) 375-7922
Musée des cultures du monde	(819) 293-6148
Moulin seigneurial Pointe-du-Lac	(819) 377-1396
Moulin Michel de Gentilly	(819) 298-2882
Manoir Boucher de Niverville	(819) 372-4531
Maison Rocheleau	(819) 372-4623
Galerie d'art du parc*	(819) 374-2355



AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux personnes intéressées par les règlements modifiant les règlements d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 7 avril 2026, le conseil municipal a adopté le règlement qui suit :

- Règlement # 434-2026 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments

Le règlement vise à :

- régir l'occupation et l'entretien d'un immeuble sur le territoire de la municipalité.

2. Lors d'une séance tenue le 5 mai 2026, le conseil municipal a adopté les règlements qui suivent:

- Règlement # 432-2026 modifiant le règlement de zonage # 308-2011
- Règlement # 433-2026 modifiant le règlement de lotissement # 311-2011

Les règlements visent à :

- ajouter dans la terminologie des termes en lien avec le règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments;
- permettre les conteneurs comme bâtiments accessoires;
- permettre les conteneurs comme structure de bâtiment;
- permettre le remembrement d'un terrain.

3. Ces règlements ont été approuvés par la MRC de Bécancour et sont entrés en vigueur le 21 mai 2026, date de délivrance du certificat de conformité de la MRC.

4. Les règlements peuvent être consultés au bureau municipal durant les heures d'ouverture régulières.

Donné à Parisville, le 21 mai 2026.

Renaud Labrecque
Directeur général & greffier-trésorier



LOGEMENTS À LOUER PARISVILLE

1165 rue du Terrain de Jeux
3-1/2 disponibles / 50 ans et +
WWW.OMHCDQ.COM

Au plaisir de vous rencontrer !
1 833 467-2166



CLUB FADOQ DE PARISVILLE

La période estivale approche à grands pas et nous souhaitons remercier chaleureusement tous nos membres pour leur participation à nos différentes activités au cours des derniers mois.

Le mercredi 29 avril dernier se tenait notre assemblée générale annuelle. À la suite de cette rencontre, un nouveau conseil d'administration a été formé. Il nous fait plaisir de vous le présenter :

- Mme Nathalie Grimard, présidente
- Mme Claire Frenette, vice-présidente
- Mme Aglaé Perreault, secrétaire-trésorière
- Mme Irène Brisson, administratrice
- Mme Lise Laliberté, administratrice

Les membres du nouveau CA sont motivés et prêts à vous proposer et organiser des activités variées et intéressantes pour tous.

Nous souhaitons également souligner l'implication exceptionnelle de Mme Lucie Germain, qui a œuvré activement au sein du conseil d'administration pendant plus de 7 ans. Son engagement est grandement apprécié.

Nos activités se poursuivent :

- Le local est ouvert tous les jeudis pour des rencontres conviviales : jeux de société, jasette et café.

Les mardis matin à 9 h, un groupe de marche se réunit sur la piste cyclable. Venez vous joindre à nous !

- La pétanque débutera le 3 juin, à tous les mercredis selon la température.

Nous sommes toujours à l'écoute de vos idées. Si vous avez des suggestions d'activités ou de sorties, n'hésitez pas à nous en faire part.

Au plaisir de vous retrouver en grand nombre !

Nathalie Grimard, présidente



Bonjour à toutes et à tous.

Nos ligues ont terminé en mi-avril et recommenceront en mi-septembre.

Passez un bel été et on se revoit en septembre.

Yves Blanchet, président.



CERCLE DE FERMIERES DE PARISVILLE

Le Cercle de Fermières Parisville s'est illustré à l'AGA de Daveluyville du 30 avril 2026 :

- Cercle de l'année — pour une 2e année consécutive
- Prix pour la présence exceptionnelle des membres du CAL
- Reconnaissance personnelle en arts textiles pour Liliane Trépanier



De gauche à droite : Michelle beaudoin, responsable communication recrutement, Liliane Trépanier, responsable arts textiles, Monique fortin, présidente, Monique Biron, responsable actions communautaires et Louise Lemay, secrétaire trésorière

Au Québec, l'Association des Fermières compte déjà 27 706 membres réparties dans plusieurs fédérations.

- La Fédération 8 – Centre du Québec, à laquelle appartient Parisville, regroupe 26 cercles, 1483 membres (au 30 avril 2026) et a accueilli 212 nouvelles membres en 2025 2026.
- Notre Cercle de Parisville, bien actif au sein de cette fédération, rassemble 50 membres passionnées — environ la moitié résident à Parisville et l'autre moitié provient des paroisses avoisinantes.

Saviez vous que les Fermières existent depuis 111 ans?

- Le plus ancien cercle est celui de Plessisville
- Un film raconte leur histoire — lien disponible sur demande ici : www.youtube.com/watch?v=MWroNwk17lo

Le Cercle soutient plusieurs œuvres caritatives majeures :

- OLO, Mira, ACWW, Préma Québec
- Grâce à vos dons, Parisville représente environ 5 % de tous les dons de la Fédération — un impact dont nous sommes très fières.
- En savoir plus : <https://cfq.qc.ca/boite-a-outils/comites/#dossiers>

Notre 4e Marché printanier a été un franc succès :

- 20 artisans
- Une ambiance chaleureuse
- 5 tirages (valeur totale : 450 \$)
- Plusieurs prix de présence
- Un repas délicieux et abordable très apprécié

Cet été, toute la population est invitée à participer à nos activités :

- Ateliers payants, dont un cours sur l'utilisation de l'autoclave
- Détails et tarifs à venir pour membres et non membres

Un immense merci à la Municipalité de Parisville pour son soutien :

- Affiches, panneaux d'affichage
- Envoi massif dans les municipalités voisines
- Mention spéciale à Karine Paquet pour son montage impeccable

Le Cercle prend relâche jusqu'en août. Le local peut être ouvert, vous pouvez nous contacter au téléphone 819-292-2222 poste 8

Restez à l'affût de nos activités!

Michelle Beaudoin, responsable communications et recrutement

DU CÔTÉ DE L'ÉGLISE

Vous avez sans doute entendu parler d'un Tirage MOITIÉ-MOITIÉ pour l'entretien de notre église. Sept paroisses de notre Fabrique y participent.

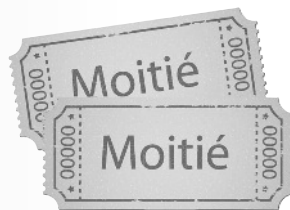
Les principaux points sont :

- Tirage à tous les mois à la messe de Parisville
- 50% remis en un seul prix et 50% remis à la Fabrique Saint-Laurent-Rivières-du-Chêne principalement pour l'entretien des églises
- Coût 10\$ et un minimum de 3 mois est exigé.

Vous pouvez rejoindre Thérèse Beaudet au 292-2953 ou Colette Ouellet au 292-2092.

Merci pour votre participation.

Thérèse Beaudet, responsable du CCOL



AVIS DE DÉCÈS

Madame Thérèse Bérubé
Décédée le 31 janvier 2026
À l'âge de 99 ans
Épouse de feu Louis Joseph Paris

Madame Claudine Guimond
Décédée le 22 mars 2026
À l'âge de 94 ans
Épouse de feu Wellie Beaudet

Madame Charlotte Castonguay
Décédée le 4 avril 2026
À l'âge de 91 ans

Monsieur Georges Chandonnet
Décédé le 12 mai 2026
À l'âge de 84 ans

PÉTANQUE

Parisville

TOUS LES MERCREDIS - 18H30

Face au 1170, rue du Terrain-de-Jeu





INFOS: 819.699.0589

LOISIRS ET ACTIVITÉS

ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

Vous aimeriez être au cœur de la planification de certaines activités sportives, culturelles ou de loisirs ?

Communiquez avec nous pour mentionner votre intérêt au 819 292-2222, poste 1 ou à info@municipalite.parisville.qc.ca

Sachez que des fonds sont disponibles pour la réalisation d'activités ou de projets formateurs destinés aux jeunes de notre municipalité.

Il ne manque que vos idées et des gens motivés pour les réaliser!



TERRAINS DE PICKLEBALL

À Parisville, nous avons deux terrains qui sont disponibles en tout temps. Avec la belle saison qui arrive, il est temps de vous mettre à ce sport dynamique et accessible. Le pickleball est parfait pour s'amuser entre amis ou en famille. Que vous soyez de niveau expert ou débutant, ce sport est pour vous.

(Veuillez noter qu'actuellement les jeux ne sont pas entourés de clôture. Cette étape suivra prochainement.)

• BÉNÉVOLE RECHERCHÉ

Responsable d'une ligue de volley-ball pour la saison estivale 2026.



• JOUEURS RECHERCHÉS

Envie de jouer à la balle donnée cet été, manifestez votre intérêt en communiquant avec nous.

Pour info : 819-292-2222 poste 1





La saison approche...
Inscris-toi et viens triper avec nous !

MOTO



SCOOTER

3 ROUES



ÉCOLE DE CONDUITE LOTBINIÈRE

1000 Boul. St-Joseph, St-Flavien

infoec10226@gmail.com • ecoledeconduitelotbiniere.com • **418 728-2000**





Viateur Gagnon

ENTREPRENEUR – PEINTRE

RÉPARATION DE JOINTS DE GYPSE
Peinture résidentielle intérieure-extérieure

Municipalité Sainte-Sophie-de-Lévrard
Disponible pour vous
819 288-5847

 DIVERS

BUREAU DE POSTE  **Parisville**
DÈS LE 22 MARS

**MODIFICATION
DES HEURES D'OUVERTURE**

Lundi, mardi et jeudi
9h30 à 12h15 - 14h15 à 15h30
Mercredi
9h30 à 12h15 - 16h00 à 18h30
Vendredi
9h30 à 12h15

Horaires 2026
ÉCOCENTRE

1995, MARIE-VICTORIN - DESCHAILLONS

Lundi	9:00-12:00
Vendredi	12:00-16:30
Samedi	9:00-13:00



**ÉCOLE SECONDAIRE
LES SEIGNEURIES**

Mention spéciale aux jeunes Parisvillois nommés au Gala Méritas E.S.L.S. 2026 qui a eu lieu le 28 mai dernier. Félicitations à tous!

Alison Beaudet	Chrystale Demontigny
Xavier Beaulieu	Victoria Depot
Jean-Félix Bienvenue	Florence L'Hérault
Théo Castonguay	Abygaëlle Ouimet
Augustin-Y Champagne	Luka Tanguay

1981-2026

45 ans  **à votre service**

FONDATION SANTÉ
Bécancour – Nicolet – Yamaska

Une Fondation qui a de l'IMPACT sur la santé de sa communauté!

Des investissements de 307 805 \$

Ça fait 45 ans en 2026 que la Fondation Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska contribue à la bonification des services de santé de proximité sur le territoire. Au fil du temps, les besoins ainsi que les services de santé ont bien changé. Cependant, la Fondation est toujours à l'écoute des besoins prioritaires de sa population et apporte une valeur ajoutée aux services déjà dispensés par le CIUSSS MCQ et les organismes communautaires qui œuvrent en santé et en services sociaux.

Aujourd'hui, et plus que jamais, son impact dans le développement social et économique est reconnu et confirmé par des investissements de 307 805 \$ pour les années 2025 et 2026 seulement.

Compte tenu des nombreux projets reçus et de leur valeur ajoutée directement dans l'offre locale des services de santé, la Fondation dépasse son engagement de dons annuels de 100 000 \$ et investit 184 669 \$ seulement pour l'année 2026.

MARCHE. ROULE. RESPIRE!

819 298-2455 / 1 800 944-1285 sans frais
rivierementilly.com



PARC RÉGIONAL
RIVIÈRE
GENTILLY



PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE GENTILLY

OFFRE D'EMPLOI

Envie d'un emploi d'été dans un environnement dynamique et en pleine nature? Le Parc régional de la rivière Gentilly cherche actuellement un(e) préposé(e) à l'accueil pour compléter son équipe!

- Ambiance conviviale
- Équipe passionnée
- Été rempli de plein air et de beaux défis

Envoie-nous ton CV dès maintenant: riviementilly.com

Si tu aimes le contact humain, le travail d'équipe et les journées qui bougent, cette offre est pour toi!

Collecte de sang

MARDI 16 JUIN

Centre communautaire - Manseau

14 h à 20 h

Organisée par les Chevaliers de Colomb, conseil 3317
En collaboration avec la Municipalité et la MRC de Bécancour



Prendre rendez-vous
hemaquebec.ca • 1 800 343-7264

Merci à tous les bénévoles du Dîner communautaire à Parisville !

Merci pour votre temps précieux
et votre grand soutien.
On se revoit lors de la prochaine
saison en septembre !

CAB
Centre d'action bénévole
de la MRC de Bécancour

On se revoit en septembre !



TU ES UNE
FEMME
SANS EMPLOI ?

Viens rencontrer
nos conseillères en emploi
ou en orientation

Avec la participation financière de:

Québec

819 298-2047
2170, BOUL. BÉCANCOUR
GENTILLY | BÉCANCOUR
SIEMPOI.COM

RÉDACTION DE CV

AIDE EN RECHERCHE D'EMPLOI

LETRE DE PRÉSENTATION
COACHING POUR TON ENTREVUE
D'EMBAUCHE

ORIENTATION DE CARRIÈRE

CHOIX DE FORMATION

SOUTIEN ADAPTÉ SELON TA SITUATION

SERVICES
CONFIDENTIELS
GRATUITS

FIN JUIN & JUILLET 2026

La Clef de la Galerie
Votre organisme famille

Maison des jeunes
La Clef de la Galerie



HORAIRES D'ÉTÉ

Halte-garderie : 8h30 à 12h00
Espace libre : 8h30 à 12h00

Autour d'un café : n/a
Cuisine collective : n/a

Vendredi pédago : n/a
Aide aux devoirs : n/a

Sortie familiale : selon l'activité



Maison des jeunes 9 - 17 ans : selon l'activité



clefdelagalerie.org



La Clef de la Galerie
Maison des jeunes La Clef de la Galerie



1 877-312-2533



120, rue Principale, Fortierville

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	D
22 Juin	HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE MDJ - FERMÉE	23 FÉRIÉ	24	25	26	27 28
29 Juin	HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE SORTIE MDJ 9 - 17 ANS 12H30 À 16H30 MINI-GOLF & CRÈME GLACÉE	30 FÉRIÉ	1	2	3 SORTIE FAMILIALE	4 5
6 Juillet	HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE	7	8	9 SORTIE MDJ 9 - 17 ANS 14H00 À 21H00 EXPO À TROIS-RIVIÈRES	10	11 12
13 Juillet	HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE SORTIE MDJ 9 - 17 ANS 13H00 À 17H00 CAMPING LAC GEORGES	14	15 SORTIE FAMILIALE	16	17	18 19
20 Juillet	HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE SORTIE MDJ 9 - 17 ANS 13H00 À 17H00 KAYAK	21	22	23	24	25 26
27 Juillet	HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE	28	29	30 MDJ 9 - 17 ANS DU 30 AU 31 JUILLET 17H00 À 21H00 CAMPING À LA CLEF	31	LES SERVICES DE LA CLEF SERONT FERMÉS POUR LE MOIS D'AOUT

VEUILLEZ VALIDER LES INFORMATIONS SUR NOS SITES FACEBOOK (SI CHANGEMENT)

Fortierville

23 juin 2026 au terrain des loisirs

Fête nationale du Québec

16h Jeux gonflables, bozo à l'eau, maquillage

18h30 Souper méchoui
Places limitées (35 \$/adulte, 20 \$/enfant, gratuit 0-5 ans)
Billets disponibles à l'Épicerie Le Tournesol

19h45 Musique avec le chansonnier Charles-Éloi Blanchet
Bar sur place!

20h30 Hommage au drapeau
Discours patriotique

21h30 Spectacle feu et lumière avec Mystika Circus

22h Feu de joie
Musique avec Spicy Overdrive (Gaby Beaudet) et le chansonnier Charles-Éloi Blanchet

Pour info : Michel Fortier 819-998-1458 ou Marilie Guillet 819-690-0483

En partenariat avec :

Fête nationale du Québec

On souligne la fête Nationale! avec une Journée sportive

VENEZ VOUS AMUSER EN FAMILLE!

SAMEDI 20 JUIN 9H-18H

PÉTANQUE **PARCOURS GONFLABLE** **JEUX GONFLABLES** **WASHER** **PICKLEBALL**

PRÈS DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE CENTRE DU VILLAGE

PAUSE PATATE **BIG Pumtrack!**

Nous sommes heureux de vous accueillir pour une journée conviviale remplie d'activités sportives et de divertissements pour tous les âges.

Si pluie sera remis ultérieurement

PRIX DE PRÉSENCE **BOURSE POUR TOURNOIS WASHER, PÉTANQUE, PICKLEBALL**

PÉTANQUE Inscrivez-vous à Annie Demers au 819-995-3637 Gratuit

PICKLEBALL Inscrivez-vous à Patrick Soumis au 819-244-4876 Gratuit

WASHER Inscrivez-vous à Patrick Soumis au 819-244-4876 30\$ par équipe

Le Comité des loisirs Deschaillons-sur-St-Laurent

CANTINE MOBILE "PAUSE PATATE" **BAR SUR PLACE!**

ANNONCE

1 406 229 \$* pour nos membres et la communauté

Détails et conditions à desjardins.com/ristourne

Desjardins
Caisse de Gently-Lévrard-Rivière du Chêne

Les excédents plus élevés de l'année financière 2025 permettent de verser cette année une ristourne plus grande et plus généreuse que celle de l'année 2024, pour un total de 505 millions de dollars en ristournes individuelles. Le montant de la ristourne individuelle et de la ristourne collective provient des excédents de l'année financière 2025 et est déterminé, au Québec, sur décision de l'assemblée générale annuelle de chacune des caisses et, en Ontario, par le conseil d'administration de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. Pour plus de détails, consultez desjardins.com/ristourne ou adressez-vous à votre caisse.

MARCHÉ PUBLIC
DESCHAILLONS

**BIENVENUE AU MARCHÉ PUBLIC
DE DESCHAILLONS**

**TOUS LES SAMEDIS BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS !
DU 13 JUIN AU 10 OCTOBRE 2026 DE 9H À 14H**

**Casse Croûte
Le Rubis**

819-292-2716

Commande pour emporter
Menu du jour
Crème glacée molle
Permis d'alcool

1236, Rte 265
Parisville, G0S 1X0
Manon Beaudet, prop.
manonbeaudet3105@hotmail.com

Services Sanitaires A.M. inc.

Vidanges fosses septiques
Nettoyage de puisards de rue

819-806-6514

servicessanitaires.a.m@gmail.com

**PORTES &
FENÊTRES**

P.E. PÉRUSSE ET FILS INC.

Alain Pérusse
620 Principale Est,
Parisville, Québec
G0S 1X0
T 819 292-2096
F 819 292-2594
peperusse@hotmail.com

RBQ: 8262-5120-10

PEPERUSSE.COM

Les Entreprises Jacques
BEAUDET Inc.

T.: 819 292-2174 C.: 819 386-8505

JLB

PERFORMANCE ÉQUINE
SERVICE DE MARÉCHALERIE

Jonathan Lamothe Boucher
581-990-4598

**CONSTRUCTION
PÉRUSSE inc.**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

En affaire depuis 35 ans

819 292-2645

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

VALPRO
EXCAVATION INC.

(819) 692 3208

RBQ #5849-0715-01

CARSTAR
Carrosserie et vitres d'auto

Garage R. Paris inc.
Martin & Jean-François Paris

parisville@carstar.ca
819-292-2933

Un accident est si vite effacé®

Nos Services :

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- DRAIN DE FONDATION
- TRANSPORT EN VRAC
- ÉGOUT-AQUEDUC
- BALAIS MÉCANIQUE

Pour Nous Joindre :

(514) 778-5410 Valérie Deschamps-Proulx
(819) 692-3208 Samuel Brisson
valpro.excavation@gmail.com

1340 Principale Ouest,
Parisville, QC, G0S 1X0

SOUMISSIONS GRATUITES



**UN FEU
SACRÉ
NOUS
ANIME**

BULLETIN SSIRMRCB • PRÉVENTION 2026



Les permis de brûlage

Le brûlage de broussailles à ciel ouvert peut entraîner des conséquences graves, à la fois pour l'environnement et pour votre sécurité. Le feu, alimenté par le vent ou une végétation sèche, peut rapidement se diriger dans toutes les directions.

Une seconde d'inattention ou l'utilisation d'équipements inadaptés peuvent suffire à provoquer une perte de contrôle. Cela pourrait mener à des incendies de bâtiments, d'herbes ou même de forêts incontrôlables. Lorsqu'il s'agit d'un feu de plus ample envergure (plus de 1m sur 1m), il faut savoir que c'est réglementé et dans ces cas-ci, la détention d'un permis de brûlage est obligatoire.



Pourquoi un permis de brûlage?

- Il permet de connaître les mesures préventives spécifiques à la saison et aux conditions climatiques.
- Il contribue à éviter les incendies incontrôlés en informant les citoyens sur les pratiques sécuritaires.

Règlementation au Québec

Depuis les années 2000, il est interdit de brûler des matériaux autres que des branches, des arbres et des feuilles mortes. Tout brûlage de matériaux comme le

bois de construction, les palettes ou autres déchets résiduels est illégal et peut entraîner des sanctions. Pour les matériaux non admissibles au brûlage, les écocentres locaux offrent une solution écologique et sécuritaire. Contactez votre municipalité pour localiser celui le plus proche de chez vous.

➔ Pour demander un permis

Pour obtenir votre permis, contactez directement le **SSIRMRCB au 819 288-5694** ou **via notre site web**, planifiez une rencontre avec un agent de prévention incendie, et suivez les consignes données. Cela vous garantira un brûlage en toute sécurité. Les permis sont délivrés en fonction de l'indice de danger d'incendie de forêt de la SOPFEU.

Nous vous rappelons que le permis de brûlage est obligatoire et gratuit !

Pour plus d'informations sur les permis de brûlages ou pour faire une demande de permis en ligne, consultez notre site web :

<https://www.mrcbecancour.qc.ca/conseils-de-prevention-incendie/feux-de-broussailles>

Encore un doute? Communiquez avec nous!



VIRGINIE DEMERS
Préventionniste administrative
819 288-5694, poste 321
v.demers@mrcbecancour.qc.ca



ALEX BLANCHETTE
Préventionniste technique
819 288-5694, poste 323
a.blanchette@mrcbecancour.qc.ca



**N'HÉSITEZ PAS
À COMMUNIQUER AVEC NOUS**

mrcbecancour.qc.ca



ARTISTES
DandeliDan
en duo

- BAR ET CANTINE SUR PLACE
- VENTE DE HOT-DOG
- SPECTACLE GRATUIT À 19H00



En cas de mauvais temps, le spectacle
aura lieu à la salle municipale.
(1260, rue Saint-Jacques)

2
JUILLET
ON VOUS ATTEND
DÈS 17H30
PARISVILLE

(Parc Intergénérationnel
975, route Principale O)

Venez bouger et danser avec les artistes!

ngusTV

SécuroAide
Assurance vie différente

SSJB
Société Saint-Jean-Baptiste
du Centre-du-Québec